

7. Infrastructure de connectivité

Objectifs

Construire ou rénover de façon substantielle une infrastructure publique en vue d'atteindre au moins l'un des objectifs suivants :

- améliorer la prestation de services publics, notamment les services gouvernementaux, l'éducation et la santé;
- améliorer la qualité de vie et le développement social, diminuer le nombre de déplacements nécessaires et augmenter le potentiel d'innovation et de développement économique en permettant aux Canadiens d'être en contact les uns avec les autres, en particulier dans les collectivités rurales ou éloignées.

Sous-catégories

- Réseau haute vitesse.
- Point de présence.
- Réseau de distribution local dans les collectivités.
- Capacité de transmission par satellite.

Veillez inclure les renseignements suivants dans votre analyse de rentabilisation :

- S'il y a lieu, indiquez dans quelle mesure le projet :
 - offre un accès à large bande à un plus grand nombre de :
 - résidents;
 - entreprises; ou
 - institutions des collectivités canadiennes.
- S'il y a lieu, expliquez comment le projet :
 - accroît la capacité à participer au développement économique par l'intermédiaire du marketing en ligne ou du cybercommerce;
 - améliore l'accès aux possibilités d'emploi et d'apprentissage;
 - développe de nouvelles possibilités de participation civique et de développement social, y compris pour la promotion de la culture et des langues minoritaires;
 - améliore l'efficacité et l'efficience des services gouvernementaux, y compris les services de santé;
 - utilise des solutions technologiques appropriées et raisonnables, adaptables aux besoins futurs;
 - garantit un accès libre pour les tiers;
 - connecte les services publics et en améliore la prestation (p. ex., écoles, hôpitaux, cultures et langues minoritaires et autochtones, etc.);
 - améliore l'accès et les services aux collectivités autochtones ou la collaboration entre des collectivités autochtones et non autochtones;
 - encourage la création d'un partenariat public-privé (PPP).

- Veuillez aussi inclure les renseignements suivants :
 - les autres solutions envisagées et pourquoi ce projet représente la meilleure solution;
 - l'aide financière accordée par d'autres partenaires pour ce projet;
 - votre état de préparation relativement à l'exécution du projet;
 - les avantages géographiques (p. ex., à l'échelle internationale, provinciale ou de la région voisine);
 - comment la compétitivité sera encouragée par la réalisation d'une demande de propositions commercialement et technologiquement neutre, ou pourquoi il est impossible de recourir à un tel processus;
 - la participation de la collectivité à la construction et à l'exploitation des installations ou de l'infrastructure;
 - une comparaison des tarifs aux abonnés pour différents systèmes en vue de garantir que des tarifs raisonnables seront offerts aux résidents et aux entreprises.

Informations additionnelles :

- Le projet fournit des services à large bande à une collectivité non desservie.